



LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Vos factures périscolaires (*accueil du matin et/ou du soir, cantine, mercredis*) et extrascolaire (*vacances*) peuvent être prélevées automatiquement, il vous suffit de suivre la procédure ci-dessous :

• Se connecter à son espace personnel sur le portail famille

• Cliquer sur “Mon foyer”

Important (à lire)

> Merci de compléter impérativement les rubriques :

- Mon profil
- Mon foyer (renseigner impérativement votre conjoint(e) si vous êtes marié(e), pacsé(e) ou en union maritale)
- Mes enfants (bien cliquer sur les petits points pour remplir toutes les informations)

> Vous venez de créer ou modifier votre compte ?

Pour être effective, une validation de votre compte par nos services est nécessaire.

Mon profil

Accès à mes informations personnelles

Mon foyer

Accès aux informations de mon foyer

Mes enfants

Accès aux informations enfant

Mes documents

Accès à mes documents

Mes éditions

Accès à mes éditions de documents

Mes pré-inscriptions en crèche

Accès à mes préinscriptions

Mon planning

Accès à mon planning de réservations

Mes récapitulatifs de prestations

Accès à :

- Mes récapitulatifs de prestations : Service périscolaire restauration, ALSH



• Puis cliquer sur le crayon dans la case « Mandats SEPA »

<p>Moi</p> <p>Nom Prénom Adresse</p> <p>@ Mail Téléphone</p>	<p>Autre responsable</p> <p>Nom Prénom Adresse</p> <p>@ Mail Téléphone</p>
<p>Coordonnées de correspondance</p> <p>Nom Prénom Adresse</p> <p>Téléphone</p>	<p>Informations complémentaires</p> <p>Situation familiale : N° Allocataire : Nombre total d'enfants : Nombre d'enfants à charge : ...</p>
<p>Mandats SEPA</p>	

• Cliquer sur + et renseigner les informations demandées

Nouveau mandat de prélèvement SEPA

+

Nouveau mandat de prélèvement SEPA

!

Créancier *

Nom / Prénom *

Adresse *

Code postal * Ville *

IBAN * BIC *

Banque *

Fait à *

Valider

! Le créancier est : **Mairie de Villedoux**